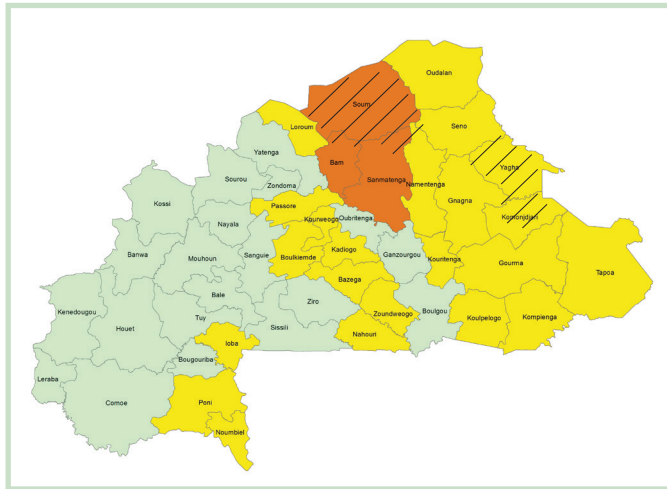
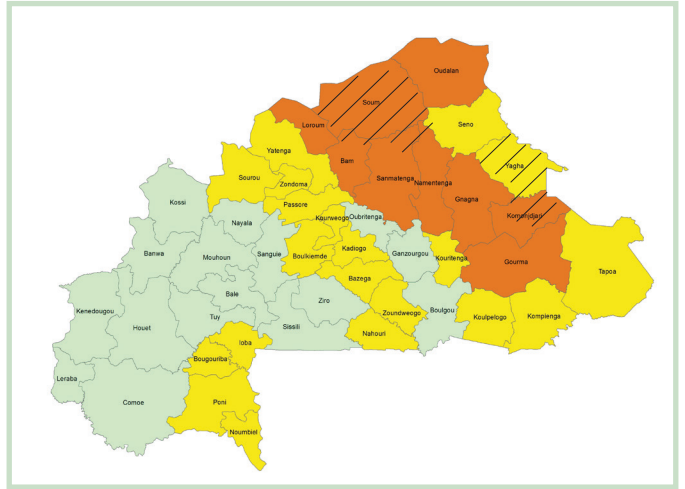


SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Situation courante : octobre-décembre 2019



Situation projetée : juin-août 2020



Phases d'insécurité alimentaire

Phase 1 : Minimale Phase 2 : Sous pression Phase 3 : Crise Phase 4 : Urgence Phase 5 : Famine ZONES PARTIELLEMENT INACCESSIBLES Non analysé

Situation courante : octobre-décembre 2019

1.2 million de personnes = 5.7 % de la population en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)	Phase 1	16.6 millions de personnes
	Phase 2	3.6 millions de personnes
	Phase 3	1.2 million de personnes
	Phase 4	28 400 personnes
	Phase 5	-

Situation projetée : juin-août 2020

1.8 million de personnes = 8.3 % de la population en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)	Phase 1	15 millions de personnes
	Phase 2	4.6 millions de personnes
	Phase 3	1.7 millions de personnes
	Phase 4	80 300 personnes
	Phase 5	-

FAITS SAILLANTS

- **Environ 1.2 million de personnes ont besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)** en octobre-décembre 2019, soit 5.9 % de la population totale. Ces populations sont concentrées dans les régions du Centre-Nord (35 %), du Sahel (19 %) et de l'Est (12 %), principalement en raison de l'insécurité et des déplacements conséquents qui les ont contraintes à abandonner leurs champs de culture et leurs bétails, affaiblissant ainsi leurs moyens d'existence. Certaines zones sont seulement partiellement accessibles, rendant l'accès humanitaire difficile.
- **La situation risque de se dégrader sérieusement pendant la période de soudure (juin-août 2020)** à cause de l'épuisement des stocks, de la hausse des prix des denrées alimentaires et la faiblesse des revenus de ces ménages extrêmement vulnérables. En juin-août 2020, 1.8 million de personnes (8.3 %) seront probablement en situation de crise ou pire, dont 80 300 personnes en situation d'urgence (phase 4), soit près de trois fois plus qu'actuellement.
- **Le nombre total de personnes déplacées internes est estimé à 490 000 personnes** en novembre 2019 dont 48 % d'enfants, 36 % de femmes et 16 % d'hommes. Elles se trouvent pour la plupart dans les provinces du Bam, du Loroum, du Soum et du Sanmatenga. Leur état de santé et nutritionnel est très préoccupant.

FACTEURS DÉTERMINANTS



Insécurité

Des attaques récurrentes à main armée ont détérioré voire détruit les moyens d'existence des populations, notamment dans le nord du pays (Bam, Sanmatenga, Soum). La dégradation de la situation sécuritaire s'est également traduite par la fermeture de nombreux centres de santé, des écoles et autres services de base. L'insécurité limite l'accessibilité aux zones de pâturage dans certaines communes (sites de Déou et Oursi) et réduit les mouvements de transhumance.



Déplacements

L'insécurité a provoqué une forte augmentation du nombre de personnes déplacées dans les régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Nord. Leur nombre est estimé à 490 000 personnes en novembre 2019 dont 48 % d'enfants, 36 % de femmes et 16 % d'hommes.



Espèces nuisibles

La campagne agricole burkinabè reste sous la menace persistante des attaques de chenilles légionnaires d'automne.



Dysfonctionnement des marchés

Le fonctionnement des marchés à bétail est perturbé dans les zones affectées par l'insécurité.



Périodes sèches et déficits de biomasse

La mauvaise distribution spatio-temporelle des pluies a affecté les productions agricoles et fourragères, notamment au centre-nord du pays. Les faibles niveaux de pâturage laissent présager une soudure précoce et longue.

FAITS SAILLANTS

● La campagne agropastorale 2019-20 a été globalement bonne.

La production céréalière prévisionnelle est estimée à 5 millions de tonnes, en baisse de 2.9 % par rapport à l'année précédente mais en hausse de 11.9 % par rapport à la moyenne quinquennale. La production des autres cultures vivrières, estimée à 0.8 million de tonnes, est en légère baisse.

● **Les faibles niveaux de pâturage laissent présager une soudure précoce et plus longue** surtout dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord ; les difficultés d'accès à certains pâturages

en raison de la crise sécuritaire, entraînent une forte concentration du bétail dans quelques zones sécurisées ; cette situation constitue un risque majeur d'aggravation des conflits agriculteurs-éleveurs.

● La malnutrition aiguë globale (MAG) varie de 4.8 % à 11.7 %.

Trois provinces (Boulgou, 10.2 % ; Sanguié, 10.6 % et Séno, 11.7 %) dépassent le seuil d'alerte de 10 %. Le grand nombre des déplacés internes nécessite une prise en charge renforcée.

RECOMMANDATIONS

ACTIONS URGENTES

● **Apporter une assistance humanitaire immédiate** pour les populations en situation de crise (phase 3) et d'urgence (phase 4), notamment dans les régions du Centre-Nord et du Sahel.

● **Assurer le déploiement de l'assistance alimentaire et humanitaire dans les zones à accès humanitaire limité**, incluant des mesures spécifiques pour la prise en compte de la dimension genre.

● **Renforcer l'assistance alimentaire et nutritionnelle dans les camps de déplacés internes** ; prévoir des mesures spécifiques en faveur des enfants et des femmes qui sont les principales victimes.

● **Mener des actions en faveur des déplacés habitant hors des camps et de leurs communautés hôtes.**

● **Rétablir et/ou renforcer l'accès aux services sociaux de base**, notamment l'eau potable, l'hygiène assainissement ainsi que les infrastructures socio-éducatives et sanitaires.

● **Mener des interventions préventives** en faveur des populations sous pression (phase 2) pour apporter un appui à leurs moyens d'existence et renforcer leur résilience.

● **Sécuriser et faciliter les mouvements de transhumance du bétail** pour prévenir des conflits communautaires ; renforcer la disponibilité et l'accès du bétail aux aliments, à l'eau et aux soins dans les zones ayant enregistré des déficits fourragers importants.

● **Renforcer des actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë.**

POUR RENFORCER LE DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SUIVI

● **Renforcer les capacités de production de données désagrégées** par province, par genre (données sur les productions halieutique et maraîchère, données sur les événements aigus, etc.) au sein des systèmes d'information sectoriels.

● **Renforcer la veille et les capacités d'intervention** pour combattre efficacement la chenille légionnaire d'automne.

● **Assurer un financement pérenne pour la collecte de données** et l'organisation des sessions d'analyse.

● **Poursuivre et améliorer la prise en compte de la dimension genre** dans les analyses du Cadre harmonisé.

● **Améliorer la capitalisation et le partage des résultats.**

MÉTHODOLOGIE

Ces résultats sont issus des analyses nationales qui se sont déroulées en octobre et novembre 2019 en utilisant le manuel 2.0 du Cadre harmonisé et son support d'analyse. Les travaux étaient coordonnés par la cellule nationale rassemblant une cinquantaine d'experts des structures étatiques et non étatiques. La plupart des sources d'information étaient disponibles, provenant essentiellement des systèmes d'information du Dispositif national de sécurité alimentaire (SIM bétail et céréales, système permanent d'enquêtes agricoles, analyses des résultats HEA, rapports des missions conjointes SAP/GTP), de la Direction de la nutrition

(enquête nutritionnelle SMART), de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et de diverses autres sources. Les équipes impliquées gagnent en expérience et bénéficient de la contribution des différents acteurs. Pour la première fois, les zones difficilement accessibles au nord du Burkina Faso ont été analysées en appliquant les protocoles spéciaux du manuel 2.0. Un effort particulier a été fait pour collecter certaines données désagrégées par le genre. L'analyse nationale du Burkina Faso a été validée par le Comité technique régional du Cadre harmonisé (Niamey, 18-23 novembre 2019).

© 2019. Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), www.food-security.net

INSTITUTIONS NATIONALES

DGESS/MAAH ; DGESS/MRAH ; DGESS/MEA ; DGEAP/MRAH ; DGEVCC/MEEVCC ; DGCRF/MCIA ; DGPV/MAAH ; DN ; SP/CONASUR ; SP/CNPS ; SP/CVEL ; SP/PAM ; CIC-B ; SE-CNSA ; SP/CONACILSS ; DGRE/MEA ; DGESS/Santé ; SP/CONAP Genre ; DRAAH/Centre-Ouest ; DRRH/Centre-Ouest

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

